



ESSAI SUR LES MOYENS  
DE  
FAIRE CESSER LA DÉTRESSE  
DE LA FABRIQUE.

---

LYON. — IMPRIMERIE DE LOUIS PERRIN ,

GRANDE RUE MERCIÈRE , N. 49.

ESSAI

395418

SUR LES MOYENS DE FAIRE CESSER

LA

DÉTRESSE DE LA FABRIQUE;

PAR

*E. Baume,*

PROFESSEUR A L'INSTITUTION SAINT-CLAIR



A LYON,

CHEZ A. BARON, LIBRAIRE,

RUE CLERMONT.

—  
1852.

# ESSAI SUR LES MOYENS

DE

## FAIRE CESSER LA DÉTRESSE

DE LA FABRIQUE.



Lorsque la patrie en deuil pleure sur d'effroyables calamités, le devoir de chaque citoyen est de tarir la source de ses larmes, en s'efforçant de mettre un terme aux malheurs qu'elle déplore. L'obscurité de la position sociale et la nullité de l'influence populaire ne doivent pas être des obstacles à l'accomplissement de cette obligation sacrée. Plein de cette conviction, je vais examiner rapidement les maux qui affligent l'industrie de notre cité, et indiquer, plutôt que discuter, les moyens propres à lui rendre sa splendeur et sa supériorité. J'avais communiqué ces pages à quelques-uns de mes amis avant l'horrible lutte des trois jours, et ce triste événement n'a point modifié mes opinions ; seule-

VILLE DE LYON

Biblioth. du Palais des Arts

ment , aujourd'hui qu'un sincère repentir a succédé à un emportement irréfléchi , et qu'on invoque de tous les côtés la devise d'union et d'oubli , si consolante quand on a méconnu , même un instant , celle d'ordre public , je rappellerai à l'autorité que l'explosion des masses est le sûr indice d'un malaise supporté longtemps avec résignation , et que l'investigation des causes , qui ont l'émeute armée pour effet , doit marcher de front avec les mesures prises pour en comprimer la brûlante expansion. Au milieu des scènes de désolation dont nous avons été les témoins , nous avons tous apprécié un fait qui n'a point échappé à la sagacité de l'héritier du trône et qui ne sera point perdu pour l'histoire : c'est la modération gardée par les ouvriers au sein de leur déplorable succès , surtout quand des passions coupables se pressaient pour exploiter , je dirai même pour dérober leur victoire. Cette modération nous garantit que les institutions protectrices qui nous régissent ont enfin pénétré de leur esprit la nation tout entière. C'est grâce à elles que la France a eu le grand et unique exemple d'une population armée , toute puissante , irritée , faisant naître le calme et la régularité du sein du désordre et

de la confusion. Toutefois, en appelant l'indulgence de l'autorité sur une classe égarée, mais laborieuse, je ne désire pas que l'on confonde avec elle cette écume impure de la société qu'on rencontre avec dégoût et effroi dans toutes les dissensions civiles; car c'est à cette lie de la population qu'on doit attribuer les actes honteux dont fut souillée la matinée qui suivit le combat.

Je tâcherai, dans cet écrit, de n'irriter aucune passion, de n'éveiller aucune susceptibilité; je n'ai en vue que le bien public, en demandant ouvertement au pouvoir tout ce qu'on est en droit d'attendre de lui, en montrant sans déguisement ce que je crois être la vérité aux fabricants et aux ouvriers. Je m'estimerai heureux, si, après avoir consulté avec soin nos économistes les plus célèbres, je peux, avec leur secours, jeter quelques lumières sur une question importante pour la France et vitale pour notre cité (1).

(1) Entre autres, MM. Say, Laborde, Francœur, Dupin, Paris, et surtout M. Moreau de Jonnés, colonel d'état-major, auteur de l'ouvrage intéressant, profond et trop peu répandu, qui a pour titre : *Le Commerce au dix-neuvième Siècle*; c'est un traité complet sur la matière.

Les causes de la décadence rapide de nos fabriques sont multiples ; les unes tiennent à la nature même des choses, les autres peuvent être atténuées ou vaincues par le concours du gouvernement, de l'administration municipale, par les efforts mutuels des négociants et des chefs d'atelier, par les sacrifices de tous les bons citoyens. Si chacun fait son devoir, la tempête pourra être conjurée, et son ancienne gloire rendue à notre commerce, qui marche, nous sommes contraints de l'avouer, vers une catastrophe inévitable.

Les succès obtenus depuis des siècles par la ville de Lyon dans la fabrication des soiries, l'habitude des consommateurs de s'en pourvoir dans son sein, la supériorité reconnue de ses ouvriers dans les tissus délicats, le goût parfait des dessinateurs de son école, l'éclat et la durée des couleurs dont la teinture revêt ses étoffes, ont popularisé, au moins dans ses murs, cette opinion que toute concurrence élevée contre elle était impossible. Cependant l'extension du commerce, la facilité des communications, l'augmentation des puissances commerciales, et plus encore les circonstances politiques et la diffusion des lumières ont bientôt répandu dans l'Europe

la première de toutes les industries de France, et lui ont créé une rivalité redoutable. L'Angleterre, qui nous devance ou marche notre égale dans toutes les routes industrielles, a su non seulement se soustraire au tribut de treize millions de francs qu'elle nous payait pour sa consommation des étoffes de soie françaises, mais encore elle est parvenue à exporter pour la valeur de quatre millions en soies indigènes; et quoiqu'elle n'atteigne pas le brillant de notre façonné, elle fait fabriquer, au moyen de ses machines à vapeur, pour cinquante centimes, des unis que les fabricants français ne peuvent pas faire confectionner à moins de quatre-vingt-cinq centimes. Le nombre de ses métiers peut, sans exagération, être porté à soixante mille, et elle a de plus sur nous un grand avantage : les soies qu'elle tire exclusivement du Bengale et d'autres provinces de l'Asie sont cotées, depuis qu'elle a imposé aux nations vaincues de l'Inde l'éducation du mûrier, à un prix de beaucoup inférieur à celui des soies d'Espagne, de Piémont et de Naples, qui sont, pour la matière première, nos seuls marchés d'achat; l'Italie s'efforce, sous l'influence autrichienne, d'échapper à notre puissance industrielle; elle aug-

mente le nombre de ses métiers à Trieste , à Milan , à Gênes , à Lucques , à Naples , à Turin. Les états du Saint-Père semblent même sortir de leur habituelle apathie ; les soiries fabriquées à Bologne , à Ancône , à Pérouse , à Foligno , suffisent à la faible consommation du territoire romain. La Suisse , où l'ouvrier vit de peu , établit à Bâle , à Berne , à Zurich , une concurrence d'autant plus à craindre qu'elle est à nos portes et qu'elle nous exclut de plusieurs marchés que nous avons le privilège d'approvisionner. Les vingt-cinq mille métiers qui battent à Vienne , à Crevelt , à Eberfeld , à Cologne , à Berlin , tendent à nous éloigner des foires de Leipsik , de Francfort , et par suite de tout le nord. La Hollande se fournit en Belgique , depuis 1814 , de toutes les soiries qu'elle consomme , et en dépit des services rendus par la branche aînée des Bourbons au roi catholique , une ligne de douanes hostiles n'a pas cessé d'entraver notre commerce avec l'Espagne. De plus , la perte presque totale de nos colonies , la nullité actuelle de notre commerce avec l'Afrique et l'Asie , ont diminué le chiffre de nos transactions hors d'Europe , qui a aussi été abaissé par la défaveur que nous fait subir , dans les colonies émanci-

pées de l'Espagne et du Portugal , la politique égoïste , mais éclairée , des États-Unis et de la Grande-Bretagne. Le gouvernement redoute depuis long-temps la concurrence qui nous cerne de toutes parts ; un fait qui l'établira, c'est que, depuis la rivalité élevée par nos voisins, l'administration des douanes françaises a cru devoir protéger nos soieries manufacturées contre l'invasion des produits analogues étrangers , en frappant d'un droit de dix-sept francs chaque kilogramme d'étoffes unies. Il serait même facile de prouver que l'augmentation d'un cinquième de la façon des peluches, des taffetas , des satins, des ras, des gros, des moirés, des velours , des florences , des lévantines, qui occupent le plus de bras , et sont , pour ainsi dire , la base de la fabrication , aurait pour conséquence prochaine et forcée le chômage de tous les métiers d'unis ; car , malgré l'avilissement de la main-d'œuvre, le génie du commerce lyonnais peut à peine résister aux attaques du commerce étranger.

D'autre part , la consommation intérieure des étoffes de soie , loin d'être proportionnelle aux progrès de l'industrie , a pris , depuis huit ans , une marche rétrograde , et depuis la révolution

de juillet , ce sont les manufactures lyonnaises qui ont le plus à souffrir de la fâcheuse influence que font supporter à tous les arts de luxe les bouderies des partisans de la dynastie déchue. Les hommes de cette classe , peu nombreuse , mais riche , ont fui la cour pour se retirer à la campagne. Dans leur irritation contre le gouvernement de la majorité, ils n'encouragent plus le commerce en lui confiant leurs capitaux ; ils s'imposent au besoin des privations , et augmentent le malaise qui nous mine , en restreignant encore la consommation française, déjà amoindrie par la paralysie du commerce.

Une comparaison tirée de documents statistiques officiels , va nous démontrer de combien il s'en faut que la consommation intérieure soit en raison des besoins de nos manufactures. Le patriotisme des Anglais a élevé la leur à la somme énorme de deux cent quarante-sept millions de francs : la nôtre n'est évaluée qu'à cent millions , d'après une moyenne de dix années ; cependant notre population excède d'au moins seize millions celle de l'Écosse et de l'Angleterre proprement dite. La multiplicité des étoffes de laine pour les vêtements de femme pendant l'hiver, et l'emploi général des tissus de coton pour

les habillements d'été n'expliquent pas l'infériorité de la consommation française, puisque leur usage paraît être plus étendu encore chez nos voisins d'outre-mer que chez nous.

Une autre raison matérielle de la souffrance de nos fabriques s'explique par le peu de succès de la culture du mûrier en France. Les quarante millions que nous donnons chaque année à l'Italie et à l'Espagne pour leurs soies grèges ou moulinées, seraient diminués des droits d'entrée, des frais de transport et des chances, en cas de guerre, d'une augmentation de valeur équivalente à une prohibition absolue, si, au lieu de quatorze départements qui cultivent le mûrier, il était naturalisé dans les cinquante-sept départements où il peut prospérer. Le fisc a cru protéger efficacement cette culture en frappant d'un droit, actuellement onéreux, les soies du Piémont. L'expérience a démontré que cet impôt était ou nuisible ou insuffisant.

Le manque de débouchés pour les produits agricoles et pour les produits manufacturés, l'extension du commerce, qui a pris six fois plus de développement qu'il n'en avait en 1789, la consommation intérieure et coloniale plus restreinte, la rareté et la difficulté des communications, ne

sont pas, quoique abondantes, les seules sources d'où découle la misère publique.

L'ignorance profonde d'une grande partie de la population ouvrière, quelques-unes de ses habitudes ennemies de l'ordre et de l'économie, ses préventions contre les machines, qui seules peuvent amener le perfectionnement de notre industrie, le haut prix du loyer, de l'entretien, du chauffage, des aliments, qui, dans un grand centre d'activité, fait à la main-d'œuvre la loi impérieuse d'obtenir un salaire élevé, la concentration sur un point de plus de bras que la fabrication n'en demande, l'absence de caisses d'épargnes et de secours mutuels établis pour les ouvriers en soie, sont aussi des causes majeures de l'inertie prolongée de notre industrie; ajoutez-y l'indifférence inexplicable de l'autorité municipale, si intéressée dans la question, celle du pouvoir gouvernemental, qui ne s'est point occupé, en ce qui ressort de lui, de changer un état de choses qui dure depuis si long-temps, l'âpreté au gain d'un petit nombre de négociants, la parcimonie qui préside à la diffusion des connaissances industrielles, l'état retardé de notre agriculture, enfin l'absence d'un conseil de perfectionnement et d'une société libre d'encouragement de l'industrie lyonnaise.

Voilà les véritables et nombreuses difficultés que le gouvernement et les citoyens ont à surmonter. Il en est une autre, entièrement locale, qui est un fléau pour la classe la moins aisée des ouvriers; c'est aux chefs d'atelier à la faire disparaître. Je veux parler du compagnonage, reste des privilèges d'un régime qui n'existe plus; aboli par nos voisins plus sages, la France saura à son tour le hannir.

Les obstacles à la prospérité du commerce des soiries sont nombreux; qu'a-t-on fait pour les vaincre? quelle digue a-t-on opposée aux maux qu'ils présageaient? aucune. Je me trompe: le préfet du Rhône a cru qu'un tarif fixant d'une manière invariable le prix des façons allait faire cesser toutes les plaintes, ranimer l'industrie, faire fleurir la cité. Que les ouvriers qui se plaignaient avec raison de leur misère, et qui ignorent, au moins en général, les principes de l'économie politique et industrielle, aient demandé la fixation irrévocable de leur salaire, on le conçoit facilement; mais on ne s'explique pas que le premier magistrat du département ait pu croire possible et légale une mesure qui devait verser sur nous tant de calamités. Dans sa sollicitude pour une classe nombreuse et infortunée, M. Bouvier

du Molard a oublié que l'autorité ne peut , ne doit intervenir *en aucune façon* dans le règlement des intérêts privés , qu'il n'est pas bon de mettre des entraves ou d'imposer des conditions à l'industrie , fille de la liberté , si l'on veut en recueillir de bons fruits. Pour tout ce qui touche à la production nationale , la consigne d'un préfet , comme celle d'un ministre , doit être : *laisser faire et laisser passer*. La concurrence et l'intérêt particulier suffisent pour déterminer la part qui appartient à la main-d'œuvre dans la valeur des tissus que Lyon fournit à la France et au monde. Il est d'ailleurs facile d'établir , par un ensemble concluant de calculs statistiques , que le salaire de la façon est toujours proportionnel aux bénéfices du commerce. Le préfet n'a pas compris sa position : il devait , après avoir fait connaître à la population les causes générales du malaise qu'elle ressentait , engager le gouvernement et les particuliers à subvenir aux frais que le travail ne pouvait plus couvrir. Il m'est pénible de blâmer la conduite d'un fonctionnaire qui a racheté ses erreurs en économie politique par beaucoup de courage et de patriotisme pendant l'interrègne des lois ; mais comment ne pas critiquer un acte qui nous a

conduits si directement au but déplorable que nous avons atteint ? Que pouvait un tarif à la misère publique ? Fallait-il, si la consommation et l'exportation fussent devenues plus faibles encore , que les négociants quittassent le commerce , et dissipassent leurs capitaux , sans échapper à l'infame banqueroute ? ou bien aurait-il fallu que les ouvriers se contentassent à tout jamais du modique salaire qui avait été fixé, si des circonstances favorables et inattendues fissent relever notre noble industrie ? L'immobilité du tarif et le tarif lui même étaient des coups mortels portés à la fois aux fabricants et aux ouvriers. Il fallait , je le répète , démontrer aux hommes de bons sens , nombreux dans nos ateliers , que , *dans l'état actuel des choses* et malgré le cours abaissé de la main-d'œuvre , nous ne pouvons pas lutter contre la concurrence étrangère pour les étoffes unies et pour les nombreuses branches qui composent le façonné ; qu'elles sont soumises au caprice de la mode , que la vente en est incertaine , passagère , exposée à des chances nombreuses de perte ou d'avalissement , qu'elles obligent à de fortes avances , et enfin que les capitaux employés à leur confection doivent pour les bénéfiques être

mesurés sur le risque qu'on court de les perdre. Ils eussent aisément compris ces éléments de notre commerce, et auraient sans doute accepté comme secours ce qu'ils ont depuis réclamé comme une dette. Mais la grande faute du préfet, devenue plus grave par la faiblesse de quelques délégués des fabricants, est le règlement du tarif fait en présence de six mille ouvriers (1), sans doute paisibles, mais organisés par centeniers, par dizeniers, et faisant en quelque sorte un état dans l'état. On dut prévoir que beaucoup de fabricants ne se croiraient pas liés par une convention qu'ils disaient imposée par la force et consentie par la peur; et que, d'autre part, les ouvriers regarderaient comme une charte sacrée la concession qu'ils avaient arrachée ou obtenu.

Ce fut ainsi que la lutte impie qui vit verser le sang français par la main des Français, cette

(1) On a nié que le tarif eût été réglé en présence des ouvriers. Il importe peu que cette dénégation soit fondée : le danger n'était pas dans la station des ouvriers sur la place de la Préfecture, il était dans leur réunion sur un point quelconque, dans la régularité de leur organisation, que la force publique n'avait su ni prévenir ni réprimer.

lutte qui a jeté un crêpe funèbre et éternel sur la seconde ville du royaume, fut un accident horrible, mais nécessaire, de l'imprévoyance des agents du pouvoir. Aujourd'hui que le calme est parfaitement rétabli, les ouvriers intelligents conviennent qu'un tarif était inexécutable, puisqu'il pouvait à chaque instant être violé par le refus des uns de fournir du travail (ce qu'on ne pouvait empêcher), et par l'adhésion des autres de le faire au dessous du cours imprudemment fixé. Le tarif a donc été un mal de plus ajouté aux maux déjà si nombreux qui atteignent nos manufactures. J'en ai parlé longuement, parce que beaucoup de personnes, même désintéressées dans la question, regardent encore la conception malheureuse du préfet comme étant le seul remède à nos profondes blessures.

Il m'a été facile d'accumuler les causes de la détresse de notre industrie : elles frappent nos yeux, nous touchent, nous pressent de toutes parts. Pour accomplir la tâche que je me suis imposée, il faut, maintenant que j'ai montré la source de notre misère, rechercher les moyens de la tarir. J'examinerai avec un soin rigoureux l'influence que peuvent exercer sur notre languissante industrie le gouvernement, la cité,

les particuliers ; je rappellerai à tous que nos manufactures de soiries créent la principale branche de notre commerce d'exportation, dont, à elles seules, elles constituent plus des deux neuvièmes (1).

Le mal matériel le plus grave naît, pour nos transactions extérieures, de l'extension du commerce, et de l'insuffisance des débouchés qui en est la conséquence. Il doit être combattu par le gouvernement, qui, en favorisant la production, s'impose la nécessité de procurer la vente de ses produits. C'est à lui de protéger le commerce national dans les marchés extérieurs, en obtenant des tarifs avantageux et des droits de tonnage meilleurs. Ainsi, notre ministre des affaires étrangères doit mettre à profit la sympathie qu'a dû faire naître notre révolution dans les états affranchis de l'Amérique méridionale, pour faire avec eux des traités de commerce qui nous mettent au niveau des nations les plus favorisées. La lenteur de l'ancien gouvernement à reconnaître leur indépendance a

(1) Encore entends-je le commerce général d'exportation ; car les soiries forment plus du tiers de l'exportation française en objets manufacturés.

permis à l'Angleterre et aux États - Unis de nous y devancer et d'obtenir les meilleures conditions ; tandis que nos entrepôts encombrés y restent sans aucune vente. Il faut réparer ce tort fait à l'industrie , en l'honneur de la légitimité de droit divin. Nous avons avec les républiques du nouveau continent communauté de religion , analogie de mœurs , parenté de langage ; ces rapports doivent être entretenus avec soin , ils deviendront profitables à nos transactions futures avec un pays peuplé de trente millions d'hommes , amis du luxe , riches et totalement étrangers à l'industrie. L'écho du canon de Navarin qui retentit encore en Grèce , nous facilite avec cette contrée , qui manque de tout et possède la soie , l'huile et le coton pour moyen d'échange , des relations qui feront reflourir le commerce lyonnais , en ouvrant tout l'orient à ses produits industriels. Les Hellènes ne demandent pas mieux que de se jeter dans les bras de la France ; peuples nouveaux et jaloux de leur indépendance , ils se défient de la protection intéressée de la Russie ; les maîtres des îles Ioniennes ne leur inspirent pas plus de sécurité ; nous seuls pouvons profiter de l'influence que nos services nous ont acquise pour

partager les richesses d'un sol vierge encore. Le courroux brutal du colosse du nord et l'astuce polie de l'Angleterre ne doivent pas nous détourner de cet utile projet (1). La France libre peut parler assez haut dans les cabinets de l'Europe, pour qu'on y regarde à deux fois avant de traverser ouvertement les mesures qu'elle juge convenables à l'affermissement de sa prospérité.

L'amitié de la Turquie reveillée par sa crainte de l'autocrate, doit plus que jamais être cultivée. Le commerce lyonnais se rappelle, avec une tristesse mêlée d'orgueil, que les Échelles étaient autrefois le marché le plus avantageux

(1) Il est impossible qu'on puisse se dissimuler les vues de la Russie. Depuis Catherine II, elle cherche avec une opiniâtre persévérance à balancer par ses établissements et ses conquêtes au midi, l'embaras de ses vastes et désertes possessions au nord et à l'occident. Les colonies militaires de la Crimée, les ports d'Odessa et de Tangarok, les guerres de Perse et de Turquie forment une série d'opérations bien combinées marchant à un but commun. Une domination exclusive dans la mer Noire, une haute influence dans la mer Égée, appartiennent sans doute à ce plan. Il ne faut pas chercher ailleurs le secret du crédit qu'avait à la cour du czar le malheureux Capo d'Istria, et l'explication des démarches faites à la faveur de la conformité religieuse, pour obtenir un protectorat nuisible aux

du monde pour le placement du riche façonné. En Afrique, la possession d'Alger peut doublement servir à nos intérêts commerciaux : d'une part, si son territoire est définitivement colonisé et muni d'entrepôts, nous pourrons faire avec les colons et essayer avec les peuples intérieurs et littoraux, un commerce qui aura des chances de lucre; d'autre part, les établissements agricoles et industriels que le gouvernement devra faire pour utiliser sa conquête, offriront un large débouché à la population, que la paralysie manufacturière a rendue superflue. Ce trop plein d'existence qui demande à s'épancher,

vues de la France et de l'Angleterre. Cette dernière puissance, qui voit son autorité menacée dans l'Inde et son commerce ébranlé à la Chine, cherche à obtenir des Grecs les plus favorables conditions, et à étendre sa ligne de positions maritimes dans la Méditerranée, où Gibraltar, Malte et les îles Ioniennes la rendent déjà trop redoutable. Heureusement, l'exemple du Portugal apprend aux Grecs qu'une alliance étroite avec la Grande-Bretagne est funeste au commerce et à la civilisation du peuple qui la contracte. Le gouvernement français, qui a le plus fait pour l'affranchissement de la Grèce, s'opposera à des entreprises qui blesseraient à la fois sa dignité politique et les intérêts du commerce.

recevrait ainsi une salutaire direction. Cette effervescence nuisible dans le forum trouverait sa place dans les durs travaux que nécessite la fondation d'une importante colonie.

Des traités ou mieux des tarifs mobiles de commerce réciproquement favorables , convenus avec les diverses puissances italiennes permettraient aux produits de nos fabriques de se présenter avec confiance dans les marchés de Florence , de Venise , de Trieste , de Gênes , de Rome , de Livourne , où ils ont été long-temps naturalisés par l'usage et les rapports politiques qui nous unissaient à ces riches contrées. La haine nationale qui sépare la Belgique de la Hollande , peut faire renouer avec ce dernier royaume des relations d'autant plus précieuses que les négociants d'Amsterdam sont encore les commissionnaires de la Belgique et de quelques riches provinces de l'Afrique et de l'Asie. Quelques discussions sur les droits de douanes ne doivent pas , surtout , refroidir nos liaisons avec les États-Unis d'Amérique. Leur marine marchande peut seule , par son intelligence supérieure du commerce maritime , son système de navigation de port à port , la modicité des bénéfices dont elle se contente , faire écouler

la masse des marchandises qui, entassées dans nos magasins, semblent dépasser les besoins possibles de la consommation étrangère. Notre situation de créanciers patients de l'Espagne doit nous faire obtenir que sa triple ligne de douanes soit moins menaçante, et un sacrifice de trois cent millions pour une guerre qui a diminué de plus de moitié le commerce que nous faisons avec elle, nous met en droit de l'exiger. Une conduite franche avec la renonciation de la part du gouvernement français à quelques conditions d'un traité onéreux pour la nouvelle république, assurerait à notre commerce la vente exclusive d'un grand nombre de produits nécessaires à une nation qui semble devoir marcher à grands pas dans la carrière de la civilisation. Quant aux moyens qu'il faut employer pour conserver à nos étoffes de soie l'ancienne prépondérance dont elles jouissaient dans le nord, il sont complexes, et doivent, pour avoir du succès, être coordonnés avec l'ensemble des mesures que je soumets à l'opinion publique. Une des plus efficaces serait sans doute l'entretien dans les pays étrangers, de nombreux agents consulaires fermes, éclairés, fidèles et prudents, qui instruiraient exactement l'état et le com-

merce de tout ce qui peut nuire à notre exportation et de tout ce qui peut l'encourager. Ils serviraient activement toutes les industries du royaume, mais surtout celle de Lyon, qui, sans les secours et la vive sollicitude du gouvernement, se débattrait en vain sous la rude main de la nécessité qui semble ordonner sa ruine.

Cependant, les fâcheux inconvénients qui résultent de la diminution de nos transactions extérieures, ne causent pas seuls la souffrance de nos fabriques : c'est l'abaissement successif de la consommation intérieure qui est la véritable plaie qui les ronge. On est obligé de reconnaître avec un économiste célèbre (1) « que, lorsque la consommation intérieure d'un pays est de beaucoup au dessous de la production, et qu'une vaste exportation ne vient pas guérir la pléthore industrielle, la fortune publique recule, le bonheur général diminue, et la population, en supportant les effets désastreux d'une marche rétrograde, est cruellement surprise de se trouver en proie à la misère au sein d'une apparente prospérité. Telle est la situation de la

(1) M. Moreau de Jonnés : *Le Commerce au dix-neuvième Siècle*.

France depuis la crise commerciale de 1825. Chaque année sa consommation devient moins forte, et les produits de sa fabrication tendent à s'accroître. C'est donc à multiplier en France l'usage des soieries, à en faire naître le goût et le besoin, que l'on doit promptement s'appliquer. La cour en prenant l'initiative obtiendrait cet heureux résultat : qu'elle adopte l'usage des étoffes de soie pour les deuils, les uniformes civils, les costumes de cour, les draperies, les ameublements, les tentures, les ornements d'église. La mode, qui chez nous est une puissance, populariserait à Paris et dans les provinces l'ameublement des Tuileries et la toilette du Palais-Royal; les hommes monarchiques, qui ne peuvent pas vivre long-temps hors de l'atmosphère de la cour, concourraient, à leur prochain retour, à ranimer les arts de luxe, en imprimant une vive circulation à leurs énormes capitaux; tout reprendrait une nouvelle vie; alors l'administration de la liste civile n'aurait plus besoin de recourir au palliatif insuffisant, je n'ose pas dire mesquin, d'une commande de six cent mille francs pour relever une industrie qui a soif de millions. Les négociants, encouragés par une vente fructueuse, ne négligeraient rien

pour perfectionner leurs produits et pour les varier d'après le goût, les habitudes des acheteurs ; et l'exemple de la France réagirait sur les colonies, qui exagèrent toujours l'imitation des coutumes de la mère-patrie.

Si nous pouvions par ces moyens élever la consommation en étoffes de soie faite par chacun de nos compatriotes au chiffre atteint par chaque consommateur anglais, nos fabriques auraient à l'intérieur un débouché de trois cent soixante-et-dix millions, et si à cette valeur on additionnait la somme de nos exportations qui, par des soins spéciaux, peuvent être portées à cent quarante millions, la France posséderait l'industrie la plus vaste du monde, si l'on en excepte celle des cotons anglais, qui est le plus solide appui de la prospérité commerciale de la Grande-Bretagne.

L'approvisionnement de nos comptoirs en soies indigènes serait sûrement un grand succès ; mais ce n'est pas seulement en frappant les soies étrangères d'un impôt onéreux pour la fabrique, que l'on protégera la culture des mûriers en France. Cette protection des douanes est dangereuse et négative. C'est par de fortes primes, des récompenses royales, qu'il faut amener notre

agriculture à soutenir avec honneur la concurrence des deux péninsules. C'est en faisant des distributions gratuites de jeunes plants du bom-bix dans les pépinières royales et départementales , que l'on multipliera ce végétal précieux. Bientôt l'intérêt privé le rendrait commun dans tous les départements qui peuvent l'accueillir, parce que son rapport fructueux n'a besoin que d'être connu pour être recherché. Plusieurs plantes tinctoriales, telles que le sufranium (1), la garance , le pastel , la gaude et beaucoup d'autres, seraient facilement naturalisées dans les plaines de l'Ain , du Rhône , de l'Isère , de la Bourgogne et de la Loire ; d'autres végétaux que l'on croit ne pouvoir prospérer que sous les tropiques, pourraient , par des encouragements spéciaux, être acclimatés dans le Gard , l'Hérault , les Bouches-du-Rhône ; la Corse est maintenant sur le littoral conquis de l'Océan atlantique. Les substances végétales qui jouent un si grand rôle dans les ateliers de teinture , seraient di-

(1) M. Durand de Saint-Just , qui compte parmi les hautes notabilités industrielles du département de la Loire , a fort bien réussi dans la culture du safranum , importé par lui dans les plaines de Saint-Rambert ( Loire ).

minuées des frais d'un long transport de la valeur qu'elles acquièrent en passant par diverses mains, des droits d'entrée qu'elles supportent, des frais de leur séjour dans les magasins d'entrepôt; ce qui permettrait aux teinturiers de réduire le prix moyen qu'ils obtiennent des fabricants. On faciliterait ce résultat en modifiant l'école de La Martinière, de telle sorte que les cours fussent ouverts à un plus grand nombre d'individus de tous les âges et de toutes les conditions. Les savants professeurs Tabareau et Rey répandraient alors avec une généreuse profusion les connaissances dont la pratique usuelle est si désirable, des établissements chimiques plus nombreux achèveraient de nous libérer des sommes que nous payons à l'étranger en échange de certains objets naturels ou manufacturés. On suppléerait sans doute bientôt par l'extraction des métaux et des plantes indigènes aux matières coloniales qu'emploie la teinture. Cet art serait promptement perfectionné; ses produits seraient d'une qualité meilleure, d'un prix moins élevé; notre ville compterait un nouveau genre de supériorité et arriverait à une économie de fabrication que nos rivaux seraient réduits à nous envier, sans pouvoir y atteindre.

Par des soins analogues , l'éducation des vers à soie , les opérations du débouillage , du filage , du décreusage , du moulinage et du dégraissage , dans lesquelles nous sommes inférieurs aux étrangers , nous deviendraient familières , et le poil , la trame et l'organsin français le disputeraient avant peu à ceux de Naples et de Piémont.

La multiplicité et la facilité des communications qui dépendent de la haute administration , sont , quoique d'un effet plus général , aussi importantes pour notre commerce , que les mesures précédemment recommandées ; mais jusqu'à présent , c'est en vain que nos habiles ingénieurs ont tâché de faire ordonnancer les fonds qu'ils demandent pour l'achèvement de leurs plans ; nos routes se défoncent , nos canaux ne s'achèvent pas ; nous n'avons que douze lieues de chemin de fer ; ces obstacles arrêtent plus qu'on ne croit la vente intérieure et extérieure.

En Angleterre , les routes multipliées et bien entretenues , les canaux nombreux , un plus grand nombre de chevaux , les chemins de fer , les bateaux et les voitures à vapeur donnent aux négociants les moyens de faire transporter leurs marchandises du centre aux extrémités

du royaume avec tant d'économie et de rapidité, que l'augmentation du prix des produits manufacturés à Londres est à peine sensible à Glasgow ou à Édimbourg, où ils arrivent en cinquante heures, après avoir franchi un espace de cent vingt-cinq lieues. Il est vrai que la structure géologique de l'Angleterre et sa position géographique lui donnent de grands avantages sur la France pour un bon système de communications ; néanmoins nous sommes relativement et absolument inférieurs à nos voisins, en cela comme en beaucoup d'autres choses ; ce dont il faut bien convenir, malgré toute la susceptibilité de notre amour-propre national.

La modicité du salaire des ouvriers d'unis est la cause de toutes leurs plaintes et celle de tous nos malheurs. On veut en vain calmer son énergie en lui opposant les effets produits par les obstacles qui naissent de la nature des choses ; elle existe avec toute la puissance d'un fait. La faim raisonne mal, elle reste sourde à l'éloquence, parlant même le langage de la vérité. Il importe cependant de prouver que cette modicité est seulement relative, et qu'elle n'est insuffisante que par l'élévation des dépenses que nécessite à chaque individu son séjour dans une ville populeuse

En effet, les calculs les plus probables élèvent à cinq cent quarante-neuf francs cinquante centimes les frais de nourriture, d'entretien, de loyer, de chauffage, de lumière, faits par chaque ouvrier actif de notre cité ; les mêmes calculs assignent aux mêmes frais la somme de trois cents francs (terme moyen) pour l'ouvrier qui vivrait à une, deux ou trois lieues de Lyon. Il s'agit donc, pour mettre dans l'aisance la partie la plus souffrante de la population, d'augmenter son salaire de quatre neuvièmes, ce qui est impossible, ou de chercher les moyens de diminuer sa dépense du même chiffre. Si l'on ne peut parvenir à trouver la solution de ce problème, la différence des nombres exprimés doit inspirer aux ouvriers d'unis la résolution énergique de quitter Lyon, pour s'établir dans les villes, bourgs, hameaux, maisons isolées qui l'entourent. L'économie opérée par cette translation leur assurerait une honnête médiocrité, même avec le salaire qu'ils reçoivent. Tout nous indique qu'il faut recourir aux partis extrêmes pour conserver au moins dans le département une industrie qui depuis si long-temps est fixée dans nos murs. Les débats des chambres, les opinions de MM. Fulchiron, Jars, Dugas-Montbel prouvent que, malgré de justes

doléances , il nous faut renoncer au commerce des soiries unies dans le nord et probablement aussi dans le midi de l'Europe , si nous ne parvenons pas à détruire la concurrence de la Suisse et de l'Allemagne. Les ouvriers de Bâle et de Zurich ont , en grand nombre , donné à nos compatriotes l'exemple de l'émigration hors des cités , et l'industrielle ville de Saint-Étienne ne se soutient avec vigueur contre la fabrication étrangère que parce qu'elle a répandu ses ateliers jusqu'à cinq lieues de ses murailles. Je sens que ce remède héroïque blesserait beaucoup d'intérêts privés , et qu'il faut , avant de l'appliquer , en bien constater l'urgence. Il serait sans doute bien préférable que l'administration municipale , si hautement intéressée à la prospérité de nos fabriques et à l'accroissement de la population , le rendît inutile , en trouvant dans les économies possibles du budget ou dans un impôt sur le luxe , la possibilité de réduire considérablement les droits sur la consommation , qui pèsent d'un poids intolérable sur la classe la plus malheureuse de la société. Que les nouveaux conseils municipaux de Lyon , de La Croix-Rousse , de La Guillotière , y réfléchissent : il ne s'agit pas moins pour eux que de déterminer la dé-

sertion de plus d'un cinquième des habitants , ou d'être sans cesse menacés par des besoins d'autant plus impérieux qu'ils sont réels et dignes d'intérêt. D'ailleurs , les sommes qu'ils seront sans doute obligés de voter pour satisfaire à la faim de plusieurs milliers de familles, égaleront la différence de l'impôt actuel à l'impôt abaissé ; et il vaut mieux donner à l'homme du travail qui l'élève et l'honore à ses propres yeux, que de lui jeter l'aumône qui l'avilit , restreint l'exercice de ses nobles facultés , et le voue à une incurable paresse. Il faudrait surtout ne pas retarder les bienfaits que le peuple doit recevoir d'un nouvel ordre de choses devenu nécessaire : le bien promptement fait double de valeur, et quand le temps des sacrifices est arrivé, il vaud mieux avoir à en diriger l'emploi que de se les laisser arracher pour qu'ils soient consommés sans fruit.

Je ne doute pas que la réduction de l'impôt sur les boissons et celle de l'entrée du bétail n'aient déjà attiré la sérieuse attention de nos magistrats , et que nous n'en jouissions dans un temps rapproché ; mais pour que ces mesures locales atteignent le but , il faut que le gouvernement acquiesce à la diminution de la moitié du

prix du sel , et à la suppression de la loterie , demandées par plusieurs de nos honorables concitoyens , dans une pétition adressée à la chambre. L'abaissement des droits sur le sel soulagerait les habitants des grandes villes d'une dépense journalière et considérable , et il paraît certain que le trésor n'en serait point appauvri. L'agriculture en consommerait une quantité plus que double ; les prairies artificielles, trop négligées en France , seraient multipliées et permettraient l'éducation d'un bien plus grand nombre de bestiaux ; le plus substantiel des aliments deviendrait économique par sa multiplication combinée avec un moindre droit d'entrée ; et, sans vouloir déduire beaucoup d'autres avantages , il est constant que nos importations de laines , de graisses et de cuirs , seraient diminuées de plusieurs millions ; on pourrait même affirmer, quoi qu'on en ait pu dire , que cette mesure serait plus profitable au pays que le dégrèvement accordé à l'impôt foncier.

Nous avons tout lieu de croire que, sous un gouvernement moral et paternel , on abolira l'impôt funeste de la loterie , déjà flétri à toutes les tribunes par les hommes consciencieux de tous les partis. Les classes peu éclairées sont

plus particulièrement dupes des déceptions grossières que leur présente cette prime d'encouragement à tous les vices : mécontentes de leur sort , elles réitèrent les plus pénibles sacrifices, dans l'espoir de le changer tout d'un coup. Cette lèpre de la civilisation moderne s'attache aux grandes villes , surtout à celles qui provoquent et irritent la soif du gain par la possession d'un de ces établissements immoraux. A Lyon, par exemple , et d'après des renseignements que je crois exacts, quinze cent mille francs sont annuellement arrachés par la loterie aux plus indispensables besoins. C'est à raison de cinquante francs pour chaque famille composée de cinq individus. Ce résultat d'un appel fait par l'autorité à la passion du jeu , est odieux ; ne nous laissons donc pas de dire, après M. Francœur , que la loterie est un des fléaux les plus funestes qu'on ait pu imaginer : elle porte le trouble dans les familles , favorise la cupidité , excite au vol , produit la misère et l'infamie , et est une offense cruelle à la morale publique. Espérons que 1832 verra supprimer un impôt déjà aboli en 1793 par le gouvernement acerbe de la Convention , et rétabli en 1797 par le Directoire, le plus corrompu de tous.

les pouvoirs. En faisant coïncider ces diverses mesures avec une diminution importante du prix du chauffage rendue probable par l'achèvement prochain du chemin de fer de Saint-Étienne à Lyon et l'abaissement du cinquième du prix des loyers, qui sera sans doute consenti par la grande masse des propriétaires, on pourra rendre le séjour de la ville tolérable à l'ouvrier, accroître même la population, thermomètre infailible du bonheur ou de l'infortune d'une cité, et asseoir sur des bases impérissables une opulence qui s'échappe et nous fuit après avoir fait pendant plusieurs siècles notre célébrité.

Il existe une autre série d'obstacles à notre prospérité commerciale ; ces obstacles, que nous pourrions nommer moraux, doivent attirer toute l'attention des législateurs et des citoyens. La partie la plus nombreuse du corps social, celle qui paie la masse de l'impôt indirect, celle qui tient en ses mains toute la force matérielle, ignore absolument ses droits et ses devoirs. L'état, dont elle est la véritable puissance, ne fait rien pour améliorer sa situation intellectuelle. Le lien religieux ne l'enchaîne pas, la morale n'est chez elle qu'une sorte de coutume traditionnelle ne produisant que des effets purement instinc-

tifs. A-t-on le droit de blâmer de ses erreurs cette classe déshéritée pour laquelle on réclame en vain , depuis quarante ans , le bienfait de l'éducation ? Cependant des édifices somptueux s'élèvent dans l'enceinte de notre cité ; *panem et circenses* semblent être devenus de nouveau les seuls besoins des peuples : quatre millions sont employés à reconstruire un théâtre qu'on pouvait facilement réparer ; des prodigalités scandaleuses insultent à la misère publique , et pas une école n'existe pour les ouvriers ! Que les véritables patriotes qui ont créé à Lyon l'enseignement de l'enfance , remplissent cette lacune de l'autorité ; que tous les bons citoyens s'unissent à eux ! n'ont-ils pas vu que leur fortune , leur vie dépendait des masses exaspérées ou séduites ! Le temps des sacrifices est venu , offrons-en de véritables à l'humanité. Que vingt écoles lancastériennes pouvant recevoir chacune cent cinquante personnes soient diligemment créées dans la ville et dans les faubourgs ; qu'elles soient ouvertes à des jours et à des heures convenables. Que l'écriture , le calcul , le dessin linéaire , quelques notions de mécanique usuelle , et l'enseignement de la charte y soient professés par des maîtres à la hauteur de la noble mission qu'ils

auraient à remplir. Qu'on ne soit pas effrayé de la difficulté qui pourrait naître du refus ou de l'indifférence des ouvriers : la société libre de l'Industrie de Londres est parvenue en peu de temps à faire participer journellement dix-huit mille individus au bienfait de l'instruction. On pourrait facilement, d'ailleurs, obtenir l'assiduité de beaucoup d'élèves, en assurant du travail, et même en accordant des encouragements à ceux qui se distingueraient par leur conduite et leurs progrès. Bientôt les dépenses superflues du premier jour de la semaine n'absorberaient plus le faible salaire des deux journées suivantes; le travail et l'économie succéderaient à la débauche et à l'oisiveté; bientôt des milliers d'hommes seraient arrachés à l'indigence, à l'ignorance, peut-être au crime, qui a souvent sa source dans une dépravation née d'une profonde misère. Il est digne de la ville de Lyon de féconder cette pensée que je livre avec confiance à mes concitoyens, et à l'administration municipale, fruit de l'élection populaire. Pour corroborer les résultats de cette éducation d'hommes, il serait utile qu'un journal, d'un prix peu élevé, et même gratuit pour les chefs d'atelier, se chargeât de développer chaque jour, avec sim-

plicité, les hauts principes de la morale universelle, et exposât clairement les principes de l'économie politique et industrielle. Les négociants souscriraient volontiers à une feuille qui remplirait ce but, et l'on trouverait sans peine des littérateurs et des industriels qui se feraient un devoir de fournir à l'entreprise le tribut désintéressé de leurs lumières. Les ouvriers reviendraient alors de leurs préventions injustes contre les machines; ils comprendraient tous les avantages que l'industrie peut tirer d'un meilleur mode de fabrication; ce mot de machine ne les effraierait plus, parce qu'ils connaîtraient les prodiges opérés par elles à Liverpool, à Manchester, à Birmingham, à Glasgow; qu'ils apprécieraient tout ce que nos manufactures doivent à l'ingénieuse découverte de M. Jacquard, et que beaucoup d'exemples les auraient convaincus que, bien loin de diminuer le nombre des bras employés dans les ateliers, l'usage des forces mécaniques les accroît et les multiplie. L'introduction des machines qui abrègent et perfectionnent le travail des hommes, a été jusqu'ici considérée par les ouvriers de tous les pays comme une cause évidente de malaise pour eux; d'autres personnes, placées dans une plus haute

position sociale, les considèrent aussi comme enlevant aux pauvres les moyens de subsister. Il importe de détruire ce préjugé, et quoique les limites que je me suis imposées dans cet ouvrage me laissent peu d'espace, il me sera facile de prouver par quelques exemples que l'adoption des machines a partout et constamment doublé l'emploi de la force humaine.

En 1810, dans le meilleur temps de l'activité de l'empire, quelques mines de charbon de terre étaient fouillées, pour ainsi dire, à leur surface dans le territoire houiller de Saint-Étienne. Quelques centaines d'ouvriers pénétraient en rampant dans ces réduits souterrains, d'où ils ne sortaient que courbés sous le faix du charbon exploité pendant la journée; Saint-Just-sur-Loire ne contribuait que faiblement à l'approvisionnement de Paris; Lyon tirait exclusivement de Rive-de-Gier la houille nécessaire à sa consommation, alors quatre fois moins forte. En 1814, on introduisit les pompes à feu, et quelques années après cette heureuse importation, le nombre des ouvriers mineurs était sextuplé dans les cantons de Saint-Etienne, de La Fouillouse et du Chambon; la quantité de charbon extraite de ses carrières, trois fois plus nombreuses, était

trente fois plus considérable. Ces prodiges , si rapidement opérés , s'accroîtront bien encore au moyen de deux chemins de fer , bientôt terminés , qui aboutiront l'un au Rhône , l'autre au canal de Bourgogne. Saint-Étienne approvisionnera alors exclusivement Marseille et Paris , et rendra inaccessible le midi et le nord de la France à la houille de Belgique et d'Angleterre. Ces résultats , qui rendront Saint-Étienne la rivale à la fois de Birmingham et de Newcastle , seront dûs aux machines à vapeur , reçues d'abord avec défaveur , et aux chemins de fer , qui sont aussi d'ingénieuses machines de transport. La ville de Manchester , peu importante il y a cinquante ans , compte cent trente mille habitants aujourd'hui que trois cents pompes à feu représentent la puissance de vingt-trois mille ouvriers. Glasgow , qui est la ville la plus riche et la plus peuplée de toute l'Écosse , possède des machines à feu qui remplacent onze mille ouvriers ; enfin , et toujours par la même influence , Liverpool , qui , il y a moins d'un siècle , n'avait pas plus de six mille habitants , en contient aujourd'hui cent soixante mille.

Il serait facile d'énumérer , parmi cent autres exemples , les villes de Saint-Chamont , de Rou-

baix, d'Elbeuf, de Darnetal : toutes doivent leur prospérité et leur population croissante à l'emploi des forces mécaniques. Je ne veux plus articuler qu'un fait, qui détruira tous les doutes et répondra à toutes les objections : En Angleterre, avant les ingénieuses inventions d'Arvrighth, cent mille personnes trouvaient de l'occupation dans les filatures de coton ; ce nombre est actuellement porté à trois cent mille, et les machines qu'elles dirigent produisent une masse d'objets manufacturés qui nécessiteraient, sans elles, le concours de trente-six millions d'hommes, c'est-à-dire, pour une seule branche de commerce, plus que le double de la population du royaume-uni. Si la France repoussait les machines, le monopole de toute fabrication appartiendrait sous peu à l'Angleterre, qui les a adoptées ; bientôt ses produits encombreraient, malgré la barrière des douanes, jusqu'à nos places de fabrication ; toute concurrence serait impossible, nos ateliers deviendraient déserts, et la misère hideuse, menaçant tous les rangs de la société, réduirait la France à la condition des provinces les plus reculées de l'Espagne et du Portugal. Qu'on renonce donc à l'idée d'opposer sans machines une heureuse rivalité aux peuples voisins,

puisque les objets manufacturés obtenus par leur emploi sont, à prix égal, huit fois plus considérables que s'ils étaient fabriqués par les anciens procédés. Les économistes les plus distingués sont, à cet égard, du même avis. Écoutez M. Say, dont l'opinion sur la matière est du plus grand poids : « Quelques avantages ,  
 « dit-il, que présente définitivement l'emploi  
 « d'une nouvelle machine pour la classe des  
 « entrepreneurs et des ouvriers , la classe qui  
 « en profite sûrement est celle des consomma-  
 « teurs , et c'est toujours la classe essentielle ,  
 « parce qu'elle est la plus nombreuse , parce  
 « qu'elle est composée de toutes les autres , et  
 « que son bonheur constitue le bien-être géné-  
 « ral et la prospérité du pays. » M. Paris, dans un ouvrage couronné, range parmi les axiomes les propositions suivantes : « Entre plusieurs  
 « états égaux en population et en territoire ,  
 « celui qui produit le plus est le plus puissant,  
 « et parmi plusieurs nations , celle qui produit  
 « le plus avec le moins de travail est la plus  
 « puissante et la plus heureuse. » Je ne crois pas nécessaire de pousser plus loin les citations que je pourrais faire.

La centralisation, qui est sans doute favorable

à l'administration générale du pays , n'est pas aussi propice à l'industrie des localités. Ainsi , Paris possède une société d'Encouragement des arts et des manufactures , composée d'hommes distingués par leurs profondes connaissances. Cette société décerne des prix publics pour des mémoires et les nouvelles inventions ; mais elle n'a point d'influence directe , et son éloignement et la multitude des industries dont elle doit s'occuper , paralysent les services qu'on pourrait en attendre. Il en est de même du Conservatoire des Arts et Métiers , qui rassemble toutes les machines usitées et proposées dans les arts , et dont le nom , inconnu à presque tous les ouvriers , est peut-être ignoré de beaucoup de fabricants , qui , dans tous les cas , ne peuvent pas profiter de la faveur qu'il présente aux industriels parisiens. Quant aux chambres consultatives de Commerce des provinces , qui devraient tenir lieu de ces deux institutions , je ne sache pas que jusqu'à présent, elles aient fait un très grand bien. Depuis long-temps , d'ailleurs , le pouvoir s'est mis pour la nomination de leurs membres à la place de la vivifiante élection , qui seule aurait pu étendre la sphère de leur action d'utilité. Il serait à désirer , outre les soins généraux qui

pour notre bien-être dépendent du ministre de l'intérieur, que ce haut fonctionnaire créât un conseil de perfectionnement de l'industrie lyonnaise. Ce conseil composé de vingt fabricants, de dix commissionnaires et de dix chefs d'atelier, nommés pour trois ans et par leurs pairs, s'assemblerait tous les trois mois sous la présidence du préfet du Rhône. Il recevrait du ministère et rendrait publics les inventions et les perfectionnements qui auraient eu lieu dans les manufactures françaises et étrangères. Il publierait des rapports où les avantages qu'on pourrait tirer de ces découvertes et de ces modifications, seraient clairement expliqués, de même que les moyens à employer pour les introduire avec succès. A la fin de chaque année, il se formerait en juri pour prononcer sur le mérite des produits admis à l'exposition départementale, et remettrait à son président une liste des fabricants et des ouvriers à recommander à la munificence royale.

Une École spéciale de Commerce devrait être fondée sous ses auspices et par ses soins, non pas une école semblable à ces établissements bâtarde et imparfaits qu'on a créés partout depuis notre révolution de 1830, et qui sont

comme une transaction timide entre les besoins de l'époque et la routine traditionnelle des études universitaires, mais une véritable école préparatoire à l'application des sciences commerciales. Elle serait ouverte aux jeunes hommes qui voudraient se consacrer tout entiers à l'industrie, et se présenter dans la carrière avec tous les avantages que donne une instruction fondée sur de saines théories et sur une pratique éclairée.

La mécanique, la géographie, l'économie politique et industrielle, et la chimie appliquée aux arts devraient être, avec la législation commerciale française et étrangère, l'étude des langues vivantes, le dessin et l'examen approfondi de tout ce qui est relatif à l'industrie lyonnaise, depuis la culture du mûrier jusqu'à la fabrication des plus riches et des plus élégants tissus, la base des connaissances communiquées par d'habiles professeurs. Au bout de deux ans les élèves devraient être publiquement examinés par une commission prise dans les membres du conseil. Les plus distingués d'entre eux, mais seulement jusqu'au nombre de dix, recevraient des brevets d'honneur; les autres trouveraient facilement, avec un diplôme d'examen, des capitaux à faire mouvoir, ou bien ils se placeraient d'une ma-

nière profitable à leurs intérêts , dans les comptoirs particuliers. Ceux qui seraient brevetés et qui auraient réellement acquis des connaissances étendues dans le commerce , les arts mécaniques et les procédés de la fabrication , seraient présentés comme candidats au ministre , qui en choisirait six parmi eux ; ils seraient entretenus aux frais de l'état en Allemagne , en Angleterre , en Suisse , pour étudier le système manufacturier de ces contrées , les moyens de leurs progrès , et les inventions dont ils profitent ; ils seraient recommandés , dans l'intérêt de leurs investigations , à tous nos ambassadeurs et à tous nos consuls. Outre leur correspondance avec le ministère , ils seraient astreints à fournir un rapport trimestriel au conseil de perfectionnement , qui le déposerait dans ses archives. L'utilité de ces agents serait vite appréciée : on saurait bientôt quels avantages l'industrie d'un pays peut recueillir d'une simple modification dans la main-d'œuvre , de l'emploi d'une machine et même de l'imitation d'un produit étranger. C'est l'emploi de semblables mesures qui a facilité l'agrandissement commercial de la Grande-Bretagne ; car , en examinant les causes de la prospérité merveilleuse

de cette contrée , on les trouvera dans la découverte de nouvelles forces mécaniques , le perfectionnement des arts et métiers , l'application des théories scientifiques à la production. Il est bon , pour nous procurer des succès semblables, d'ouvrir à notre jeunesse une nouvelle carrière qui lui fera sentir la nécessité d'acquérir une haute éducation industrielle , dont elle pourra appliquer les principes si féconds en heureuses conséquences. Le sacrifice d'une somme peu considérable prise sur les fonds départementaux , ou bien obtenue du zèle de quelques généreux citoyens, suffirait pour établir cette école polytechnique du commerce, qui pourrait à son tour être appelée à de grandes destinées. Ce conseil de perfectionnement, ainsi constitué et ayant une action prochaine et continue, rendrait d'éminents services à nos manufactures, surtout si une société libre d'Encouragement de l'Industrie lyonnaise , indépendante de l'autorité , s'élevait simultanément. La mission de cette société serait spécialement de répandre l'éducation technique et gratuite parmi les ouvriers , de propager les connaissances industrielles , d'accroître la pratique de leurs opérations , d'améliorer leurs produits , d'en augmenter le nombre, d'en diminuer

le prix. Tout souscripteur à l'enseignement des ouvriers, tout actionnaire du journal populaire, seraient de droit membres de la société, qui renfermerait sans doute toutes les notabilités de fortune, de talent et de patriotisme, en même temps qu'une annuité peu considérable n'excluerait personne du glorieux privilège de faire le bien. C'est dans son sein que seraient pris les inspecteurs des écoles mutuelles d'hommes, qui rendraient compte chaque mois de la marche suivie par les professeurs, et feraient un rapport sur les progrès généraux des élèves, suivi de la liste de ceux qui se seraient rendus dignes d'une attention spéciale. Ils seraient nécessairement membres de la commission chargée de décerner dans la douzième et dernière séance de l'année, les encouragements votés par la société. Une seconde commission serait chargée de maintenir le journal dans son utile direction; elle veillerait à ce qu'il s'occupât constamment des améliorations morales et matérielles à apporter au sort de la classe productive; elle exigerait que les vicissitudes de la fabrique y fussent fidèlement reproduites, ses intérêts chaudement soutenus, ses succès hautement proclamés, et que le prix moyen de la façon de chaque article

important de nos soiries y fût côté d'après les renseignements donnés par le bureau du conseil de Perfectionnement de l'industrie, qui y joindrait des documents explicatifs de la variation de la valeur de la main-d'œuvre (1).

(1) Plusieurs journaux sont nés de la crise dont nous venons de sortir ; quels que soient le talent et le zèle de leurs rédacteurs, je ne pense pas qu'ils atteignent le but que j'ai indiqué. La politique, avec son langage brûlant, ses intérêts et ses passions âcres, doit être bannie, au moins momentanément, d'une feuille qui a pour mission particulière la régénération d'une classe d'hommes qui a plus besoin d'apprendre et de penser que de sentir et de discuter. D'ailleurs ils manquent à leur première condition d'utilité, celle d'être gratuits pour les masses, de qui on ne peut raisonnablement attendre des abonnements. Le journal que je propose ne doit pas être une spéculation financière : c'est aux négociants, aux propriétaires, à tous les hommes qui veulent sincèrement la prospérité de Lyon, à en faire les frais, et à lui donner la plus grande publicité. La presse, ce quatrième pouvoir, qui soulève à son gré le formidable levier de l'opinion publique, est comme la lance de Téléphe, elle seule peut guérir les blessures qu'elle a faites. Si on laisse cette arme puissante entre des mains imprudentes ou coupables, on sera surpris des funestes conséquences rapidement amenées par la plus vitale, et peut-être par la plus précieuse de nos libertés.

Dix membres choisis par élection dans les cent souscripteurs qui auraient versé les plus fortes sommes, seraient chargés de l'administration d'une caisse d'épargnes et d'une caisse de secours et de prêts mutuels, où les économies journalières, hebdomadaires et mensuelles de chaque ouvrier, seraient recueillies et administrées gratuitement, en jouissant des avantages de l'intérêt composé. Les fonds de la caisse de secours seraient, après une première mise, entretenus avec une portion déterminée de l'intérêt du capital placé dans la caisse d'épargnes. Si, comme je me plais à le croire, on sentait la nécessité de ces deux établissements, on verrait bientôt la misère hideuse s'éloigner pour faire place à l'aisance, les usuriers légaux du Mont-de-Piété ne dépouilleraient plus de victimes, le bonheur ferait ce qu'une mercuriale ne peut qu'imparfaitement atteindre : il réglerait des rapport plus égaux entre les ouvriers et les fabricants ; quelques-uns de ces derniers, la honte de la fabrique, qui les désavoue, ne pourraient plus spéculer sur les tiraillements d'estomac de l'homme laborieux, mais pauvre ; ils n'aviliraient plus à leur gré un salaire déjà devenu trop faible par les circonstances que j'ai déduites ; ils ne parviendraient plus à

l'exaspérer en le trompant sur sa véritable position, parce qu'alors l'ouvrier pourrait attendre le travail, et que la publicité donnée aux prix des façons ferait seule justice du petit nombre de ceux qui oublient que leur fortune est le fruit des sueurs de leurs semblables; les chefs d'atelier, éclairés à leur tour par leurs représentants dans le conseil de Perfectionnement et la société libre de l'Industrie lyonnaise, n'adopteraient plus aveuglément des préventions souvent injustes et presque toujours poussées jusqu'à l'exagération. Ce serait un grand pas de fait vers une entière réconciliation et de plus justes idées; car c'est en vain qu'on a tâché de fausser une importante vérité, le bien-être de l'ouvrier et la prospérité du négociant, sont intimement liés et ne peuvent être séparés. Ce n'est point de nos jours que la commande ne voudra plus d'intermédiaire entre elle et le métier. Je souhaite sincèrement que, dans un temps prochain, l'éducation nivelle assez les rangs pour que les capitaux qui réclament des garanties d'ordre, de paix, d'intelligence et d'instruction, puissent être confiés avec sécurité et profit à tous les hommes qui peuplent les ateliers; mais je n'ai pas besoin de dissimuler que la masse laborieuse

n'est pas encore arrivée au point de perfection sociale qui fera regarder les fabricants comme une superfétation du commerce lyonnais.

Il faut encore, quand de saines notions auront germé dans la classe intéressante et nombreuse dont l'avenir nous occupe, lorsque ses plaies seront cicatrisées, et ses malheurs, le souvenir d'un songe pénible, qu'elle abolisse le compagnonage. J'admets que le maître perçoive sur le travail de chaque compagnon, une prime qui représente le chauffage, le loyer, l'entretien, les frais, les avances et les intérêts du capital employé pour chaque métier; mais la retenue immuable de cinquante pour cent du salaire de l'ouvrier, quels que soient d'ailleurs les pertes ou les bénéfices de la fabrique, est une erreur en économie qu'il faut se hâter de détruire. Évitions de compliquer les rouages d'une machine déjà trop composée. Cette utile suppression aura pour effet de favoriser l'introduction des forces mécaniques, et de faire cesser l'accumulation sur un seul point d'une force productive humaine qui dépasse depuis long-temps les demandes du commerce.

Toutes ces mesures, promptement adoptées et coordonnées entre elles, peuvent seules nous

faire échapper aux désastres immenses qui nous menacent. Que les ouvriers surtout se gardent des suggestions intéressées d'un parti qui veille encore au dedans, et qu'ils tremblent de devenir, malgré leur patriotisme, les alliés de l'étranger, qui, malgré ses protestations, nous menace au dehors (1). Donnons tous le démenti le plus authentique, le plus formel, le plus éclatant au mot célèbre attribué à un prince du nord, en parlant de notre beau pays : « Nous n'y pénétre-

(1) Si j'avais besoin d'insister auprès de mes concitoyens pour leur prouver combien, dans l'état actuel des choses, il leur importe de se réunir au tout compact que doit former la France, je leur montrerais tout ce que les circonstances présentes ont d'inquiétant et de sombre. Malgré les assurances diplomatiques et les espérances ministérielles, le désarmement de l'Europe n'a été qu'une fiction; la conférence de Londres, loin de rien terminer, n'a fait que suspendre le cours d'immenses événements. Nous en sommes au même point qu'en 1830 avec l'Autriche et la Prusse, nous sommes plus voisins que jamais d'une rupture éclatante avec la Russie, et nous n'avons plus d'Italiens ou de Polonais à secourir. Cependant la France, unie, peut encore imposer la paix à l'Europe<sup>2</sup>, et, s'il le faut, conduire à bien une guerre qui fera le destin du monde pour un long cours de siècles. Formons donc un faisceau que l'Europe conjurée ne pourra jamais rompre.

« rons que lorsque les Français se dévoreront entre  
« eux. » Déjà l'Europe, qui redoute les miracles  
de notre industrie, autant qu'elle craint les pro-  
diges de notre valeur, la vieille Europe a tres-  
sailli de joie au récit de nos calamités. Quelques  
jours de désordre de plus, et elle se préparait  
peut-être à faire passer sur notre civilisation la  
herse de la barbarie. Oublions donc nos que-  
relles, déposons nos ressentiments sur l'autel  
de la patrie, rallions-nous autour du trône de  
juillet pour défendre les larges institutions qui  
doivent en descendre. Que l'autorité gouverne-  
mentale et celle de la cité, que les fabricants,  
les ouvriers, que tous les citoyens fassent en-  
suite leur devoir, et notre industrie peut en-  
core espérer de beaux jours; car il n'y a point  
de limites réelles à l'extension et à la prospérité  
de notre commerce: il n'a que des entraves à  
rompre; ces entraves sont le résultat de la len-  
teur des progrès de la civilisation, de la con-  
currence, de l'état de malaise où notre révolu-  
tion a plongé l'Europe, des oscillations qui  
l'ont suivie, de l'incertitude où nous sommes  
de l'avenir. Je me suis efforcé de démontrer  
ce qu'il fallait faire pour les briser; le plan au-  
quel je me suis astreint m'a imposé l'obligation

d'indiquer les questions plutôt que de les traiter. Je désire que le patriotisme qui m'a conduit dans la lice, y fasse descendre des écrivains plus spéciaux et plus habiles, qui approfondiront le sujet que j'ai pu seulement effleurer.

La division du travail, qui concourt si puissamment à la perfection et à la multiplication des produits de toutes les fabriques, ne paraît pas non plus être assez généralement appliquée aux nombreux détails de nos manufactures. Ce retard de l'industrie de notre ville tient à diverses causes, mais surtout à la puissance de l'habitude et de l'imitation. Lorsqu'en 1804, Lyon, obéissant à l'impulsion du plus grand administrateur des temps modernes, commençait à sortir des ruines qu'avait amoncelées l'anarchie, le petit nombre des fabricants qui avaient échappé à la tourmente révolutionnaire reprirent les errements de ceux qui les avaient précédés; mais en usant des avantages que ceux-ci avaient acquis, ils adoptèrent aussi toutes leurs erreurs. Tout continua comme si 1805 eût suivi 1788: le compagnonage reparut, les métiers furent encore épars, et la division du travail demeura incomplète; depuis cette époque une seule grande tentative d'amélioration a eu lieu

à La Sauvagère, et n'a point eu d'imitateurs. Il est urgent que les négociants lyonnais examinent si le mode actuel de fabrication, qui s'oppose dans beaucoup de cas à l'application bien entendue de la division du travail, n'est pas nuisible aux intérêts généraux du commerce d'étoffes de soie, et s'il ne vaudrait pas mieux qu'ils réunissent leurs capitaux et leurs lumières pour former un nombre suffisant de grands établissements où tous les procédés employés pour la confection des soiries seraient confiés à des mains habiles exercées sans relâche à la même opération (1). Je hasarde cette opinion avec quelque

(1) La division du travail, trop négligée dans beaucoup d'arts, donnerait à leurs produits une grande perfection, abaisserait considérablement leur valeur et en multiplierait indéfiniment l'usage. On a calculé qu'un ouvrier habile, chargé de toutes les opérations que nécessite la confection d'une épingle, n'en fabriquerait pas cent par jour, et ne gagnerait pas quatre centimes, tandis que douze ouvriers, auxquels on a partagé toutes les opérations, en fournissent assez au commerce pour que leur salaire s'élève de deux francs vingt-cinq centimes à deux francs cinquante-cinq centimes. Dans nos manufactures d'armes, et particulièrement à Saint-Étienne, on est parvenu à livrer à l'acheteur, pour vingt-sept francs, un fusil de munition, qui a exigé le

défiance , et je sais d'avance qu'elle trouvera beaucoup de contradicteurs ; car il est difficile d'arracher tout d'un coup à ses coutumes une classe tout entière , et de substituer un nouvel ordre de choses à une marche suivie depuis des siècles. Je ferai néanmoins observer à tous les intéressés , que ces vastes entreprises feraient disparaître le compagnonage , généraliseraient l'emploi des machines , et exerceraient sur le placement de nos marchandises une influence remarquable obtenue par l'économie de la production et le fini de la main-d'œuvre.

De nos jours , l'homme livré à sa puissance individuelle ne peut plus obtenir que de bien faibles résultats ; force lui est de recourir à l'association , qui centuple les efforts particuliers et leur imprime une énergique et durable direction. Dans les sociétés modernes , telles que le passé nous les a léguées , le pouvoir ne peut qu'imparfaitement et accidentellement s'occuper des besoins d'une branche de commerce. Il faut

concours de plus de cent quarante ouvriers. La clouterie , la fabrication de toutes les étoffes , font naître le même étonnement ; mais pour que la division du travail soit essentiellement profitable , elle doit s'appliquer en grand et sur un seul point.

que les citoyens remplacent l'action tutélaire qu'avaient le gouvernement et le chef de l'état dans les républiques anciennes ou dans l'empire Romain. Je ne doute pas que la diffusion des connaissances industrielles ne fasse bientôt sentir aux commerçants, malgré l'opposition de quelques intérêts personnels, toute l'utilité de ce dernier moyen de succès que je propose à leurs réflexions (1).

(1) Peut-on douter du progrès que l'esprit d'association a fait faire à toutes les industries, quand on a sous les yeux toutes les merveilles qu'il a enfantées et qui surpassent en beaucoup de points les travaux grandioses que les empereurs faisaient exécuter à des milliers d'esclaves ou à de nombreuses armées ?

Sans aucun doute, les ponts suspendus, les vaisseaux à vapeur, les chemins de fer, et les canaux d'Europe et d'Amérique, le tunnel de Londres et les routes à la Mac-Adam surpassent en utilité et le colosse de Rhodes et la muraille d'Adrien, et même les ponts solides des Romains et leurs belles voies militaires.



Page 25, ligne 10, lisez : Une conduite franche avec Haïti, et la renonciation. . . . .

Page 55, l'alinéa commençant par ces mots : *Toutes ces mesures*, et finissant à la page 58, par le mot *effleurer*, doit être reporté à la fin de l'ouvrage.